



PP WITTERZEE

Dim 22 Novembre 2026

Critérium "C"

1. Le PP Witterzée BBW 291, organise le 22 Novembre 2026, dans les locaux situés, Salle Omnisport, rue René Francq n°7 - 1428 Lillois, un critérium de Tennis de Table, ouvert aux joueurs affiliés à la F.R.B.T.T. ou à une autre Fédération reconnue par l'I.T.T.F.
2. Il se jouera selon les statuts et règlements de l'A.F.T.T et de la F.R.B.T.T. Le critérium est agréé sous le numéro TRBBW002.
3. Il sera fait usage de 15 tables bleues BUTTERFLY et de balles plastique blanches 3* de marque THIBAR.
4. Les participants seront répartis en poules. Celles-ci seront suivies d'un tableau à élimination directe. Les matches se jouent au meilleur des 5 manches.
5. Un joueur peut s'inscrire dans maximum 2 séries, celle de son classement et celle immédiatement supérieure. Pour pouvoir s'aligner dans une seconde série, le joueur ou la joueuse est tenu de participer à la série de son classement. S'il veut s'inscrire dans deux séries, un E6 devra le faire en série E6/NC et en série E. La série D ne lui sera donc pas ouverte. Les dames sont autorisées à prendre part à 2 séries messieurs !
6. Le droit d'inscription est de **7€ pour une série et de 12€ pour deux séries** à payer sur place 1/2 h. avant le début de la série.
7. Pour vous inscrire cliquez sur le lien de la page d'accueil du site <https://www.tournois-bbw.be>
En cas de problème technique contactez Alexandre SMETS GSM 0485/84.75.75 email : cpa.bbw0@gmail.com En cas de questions sur le déroulement du tournoi, contactez le JA Corine NAVAUX, GSM 0496/47.26.22 email : cnavaux@hotmail.com
Date limite des inscriptions **jeudi 19 novembre 2026 à 24h00**
8. Plus aucune inscription ne pourra être acceptée le jour de la compétition.
9. Horaire :

D	09.00 Hrs
NC/E6	11.30 Hrs
C	13.30 Hrs
E	16.00 Hrs

10. L'élaboration des tableaux se fera le vendredi 20/11 à 20h00.

11. Tout joueur absent à l'heure du début de sa série pourra immédiatement être scratché.

12. Le Juge-Arbitre a le droit de prendre toute mesure qu'il juge utile quant au bon déroulement de la compétition.

13. Le dernier de poule ainsi que chaque perdant lors du tableau final est tenu d'arbitrer le match suivant. Tout refus/absence d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15€

14. Toute absence non prévenue après inscription sera sanctionnée d'une amende de 25,00€ plus des frais d'inscription. A partir de la première récidive d'absence non prévenue, une amende de 35,00 € ainsi que les frais d'inscription seront appliqués.

15. Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ plus des frais d'inscription. Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.

16. Si un joueur est présent, et refuse de jouer un match ou se blesse, dans ce cas précis, il doit remettre une déclaration d'accident. Si ce n'est pas le cas il aura une perte de 10 points.

17. Des prix en espèces et en nature récompenseront les 3 premiers de chaque série. Les petites finales seront jouées.

18. Le Comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, accident ou autre qui pourraient survenir au cours ou du chef de cette organisation.

Attention : chaque série est limitée : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Le Directeur du Tournoi : Jean-François Reginster. Gsm : 0478/40.02.04

E-mail : jf.reginster@gmail.com

**Une petite restauration (sandwiches, hot-dogs, croques, gâteau, tartes, ...)
sera assurée tout au long du tournoi.**

Avec le soutien de :

